



TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE PARIS

La Nuit

du Droit

— 2026 —

Lundi 5 Octobre 2026 · À partir de 18h30

Tribunal des activités économiques de Paris

Une soirée pour rencontrer les professionnels du droit
et mieux comprendre les enjeux de la justice économique

Programme détaillé

Tables rondes · Conférence plénière · Cocktail & concert

Programme de la *soirée*

Le Tribunal des activités économiques de Paris ouvre ses portes à l'occasion de la Nuit du Droit 2026. Cette soirée permettra au public de rencontrer les professionnels du droit et de mieux comprendre les enjeux de la justice économique à travers plusieurs temps d'échange et de réflexion.

18h30

ACCUEIL

Accueil du public

Accueil des participants et ouverture des espaces de rencontre.

**18h45-
19h15**

OUVERTURE

Allocution d'ouverture

Patrick Sayer, Président du Tribunal des activités économiques de Paris et de Paris Place de Droit, ouvrira cette édition 2026 de la Nuit du Droit.

**19h30-
20h45**

TABLE RONDE N°1

**Mise en état et juge chargé de l'instruction de l'affaire (JCIA) au TAE :
prise de date, calendriers, incidents, plaidoirie et usage de l'IA**

Cette table ronde couvre l'ensemble du cycle de vie d'un dossier au fond au Tribunal des activités économiques, depuis son introduction jusqu'à l'audience de plaidoirie, avec le retour d'expérience des juges sur chacune des étapes.

En parallèle — quatre tables rondes simultanées, 19h30 – 20h45

**19h30-
20h45**

TABLE RONDE N°2

Contentieux sociétaire : gouvernance, haut de bilan et conflits entre associés

Cette table ronde couvre les trois grands foyers du contentieux sociétaire que les juges du Tribunal des activités économiques traitent au quotidien.

**19h30-
20h45**

TABLE RONDE N°3

Requêtes et référés : quand y recourir, comment les préparer, quels pièges éviter ?

Le protocole traite le régime des référés, requêtes et injonctions de payer de manière distincte du contentieux au fond. Les intervenants reviendront sur les conditions de recours à ces procédures d'urgence et sur les bonnes pratiques à adopter.

**19h30-
20h45**

TABLE RONDE N°4

Procédures collectives : retour d'expérience des juges sur les audiences

Cette table ronde aborde le contentieux des procédures collectives sous l'angle du praticien, avec un retour d'expérience direct des juges du Tribunal des activités économiques.

Clôture & *convivialité*

21H00 – 22H15

Conférence plénière de clôture — Regards croisés des juges, des avocats et des parties sur l'audience

Interactive, cette conférence plénière de clôture donne la parole aux praticiens du droit — magistrats, avocats et directeurs juridiques — pour un retour d'expérience transversal sur le déroulé du procès.

À PARTIR DE 22H15

Cocktail et concert

Moment convivial permettant aux participants de poursuivre les échanges dans un cadre informel.

DATE

Lundi 5 octobre 2026
Dès 18h30

LIEU

Tribunal des activités
économiques de Paris

ORGANISATION

Patrick Sayer, Président
du TAE de Paris & de
Paris Place de Droit